

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D142023

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 19  
Votants : 25  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 03 mars 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 24 février 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine, Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme RAVAT Ginette – Mme BLANC Dominique –  
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. RIGAUD  
Denis – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –  
M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin,  
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à.  
M VERNOUX Bertrand, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN  
Christian, M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,  
M. ALBENQUE Christophe a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, M. NILLON  
Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale, Mme JOLY Christelle a donné  
pouvoir à M. BERRY David.

Arrivées en cours de séance : Mme BLANC Dominique, Mme PONCET Florence  
arrivées à la troisième question

Absents : M. DEVEYLE Alain, M. GAILLARD Bruno

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération :

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

**Pose de chéneau – Local école publique**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la mise en place de chéneaux sur le local dans la cours de l'école publique pour un montant de 942.70 € HT soit 1 131.24 € TTC auprès de la SARL GAILLARD Bruno.

**Déplacement et/ou modification d'ouvrage Orange – Route du Creux/Rue Janin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis avec Orange pour une étude préalable au déplacement et/ou modification d'ouvrage Orange situé à l'intersection de la Route du Creux et de la Rue Janin pour un montant de 421.00 € HT soit 505.20 € TTC auprès d'Orange.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 08 mars 2023



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand Verneau  
Certifié VÉRIFIÉ en préfecture  
001210705208-20230303-D142023-DE  
Date de réception préfecture : 09/03/2023